



# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## Point 8.1 de l'ordre du jour provisoire

### Dix-huitième session ordinaire

27 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 2021

## ÉLABORATION DU TEXTE DÉFINITIF DU RAPPORT SUR *L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE*

### TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction.....	1-3
II. Élaboration du Rapport sur <i>L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> .....	4-13
III. Structure et portée du Rapport sur <i>L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> .....	14-15
IV. Activités menées aux fins de la diffusion du Rapport sur <i>L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> .....	16-19
V. Indications que la Commission est invitée à donner.....	20

## I. INTRODUCTION

1. À sa dix-septième session ordinaire, tenue en 2019, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a pris acte des progrès accomplis dans l'élaboration du Rapport sur *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le Rapport) et a demandé à la FAO de le parachever, de le publier et de le diffuser largement, ainsi que sa version résumée<sup>1</sup>.
2. Le Rapport<sup>2</sup> est la toute première évaluation mondiale de l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les auteurs y examinent l'état de la conservation, de l'utilisation durable et de la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques, y compris de leurs utilisations et de leurs échanges, les facteurs et les évolutions qui ont une incidence sur celles-ci, l'ampleur des efforts de conservation *ex situ* et *in situ*, le rôle des parties prenantes concernées et l'étendue des activités qui sont menées dans les domaines de la recherche, de l'éducation, de la formation et de la vulgarisation, la prise en compte des ressources génétiques aquatiques dans les politiques nationales et le degré de coopération régionale et internationale en la matière. Ils cernent les besoins et les enjeux en s'appuyant sur les conclusions de l'analyse des données recueillies auprès des pays. Le Rapport donne un aperçu de l'état actuel des ressources génétiques aquatiques et sa publication marque une étape importante qui éclairera les futurs travaux d'amélioration de leur gestion durable et de leur conservation.
3. Ce document donne un bref aperçu du processus d'élaboration du Rapport et décrit son contenu dans les grandes lignes. Il donne également une vue d'ensemble des activités que la FAO a menées afin de diffuser le Rapport et de communiquer les informations qui y figurent.

## II. ÉLABORATION DU RAPPORT SUR *L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE*

4. La Commission, à sa onzième session ordinaire, tenue en 2007, a reconnu que l'amélioration de la collecte et du partage d'informations sur les ressources génétiques aquatiques revêtait un caractère hautement prioritaire et a inscrit l'élaboration du Rapport dans son Programme de travail pluriannuel<sup>3</sup>. À ses treizième et quatorzième sessions ordinaires, tenues en 2011 et 2013 respectivement, elle a examiné le champ d'étude du Rapport et a décidé, à cette dernière session, qu'il concernerait uniquement les espèces aquatiques d'élevage et les espèces sauvages apparentées relevant d'une juridiction nationale. À sa quatorzième session ordinaire, elle est convenue de la structure du Rapport<sup>4</sup>.
5. En 2014, la FAO a organisé, avec le soutien financier de l'Allemagne, une série de six ateliers de formation régionaux sur l'état des ressources génétiques aquatiques afin d'aider les points focaux nationaux à rédiger les rapports de pays<sup>5</sup>.
6. À sa quinzième session ordinaire, en 2015, la Commission a créé le Groupe de travail technique intergouvernemental *ad hoc* sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail *ad hoc*), qui avait pour mission de guider l'élaboration du Rapport<sup>6</sup>. Le Groupe de travail *ad hoc* s'est réuni pour la première fois en juin 2016 et a formulé des recommandations en se fondant sur le *Projet de Rapport sur l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le projet de Rapport)<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 54.

<sup>2</sup> FAO. 2019. *The State of the World's Aquatic Genetic Resources for Food and Agriculture*. FAO Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture assessments. Rome (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/CA5256EN/CA5256EN.pdf>).

<sup>3</sup> CGRFA-11/07/Rapport, paragraphes 60 et 61.

<sup>4</sup> CGRFA-14/13/Rapport, *annexe H*.

<sup>5</sup> GCP/GLO/559/GER. *Les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture. Contribution à la première édition du rapport sur l'état de ces ressources dans le monde*.

<sup>6</sup> CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 63.

<sup>7</sup> CGRFA-16/17/Inf.13.

7. À sa seizième session ordinaire, tenue en février 2017, la Commission a réservé un accueil favorable au projet de Rapport, a invité les pays qui ne l'avaient pas encore fait à transmettre leurs rapports nationaux et a demandé à la FAO d'élaborer un projet de Rapport révisé afin que les pays et le Comité des pêches, ainsi que ses organes subsidiaires, l'examinent<sup>8</sup>.

8. Les participants à la deuxième session du Groupe de travail consultatif du Comité des pêches sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées (le Groupe de travail du Comité des pêches), organisée du 19 au 20 octobre 2017, ont examiné le projet de Rapport et approuvé les recommandations formulées par le Groupe de travail *ad hoc* de la Commission à sa première session<sup>9</sup>. Le Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches, à sa neuvième session, qui s'est tenue du 24 au 27 octobre 2017, s'est félicité de la publication prochaine du Rapport, qui, selon lui, permettrait de cerner plus facilement les difficultés et les possibilités qui se présentaient dans les domaines de la mise en valeur, de la gestion et de la conservation des ressources génétiques aquatiques<sup>10</sup>.

9. Un projet de Rapport révisé a été mis à disposition sur le site web de la FAO en mars 2018. Pour répondre à la demande de la Commission, la FAO a invité les membres et les observateurs de la Commission, dans une lettre circulaire aux gouvernements, à faire part de leurs observations concernant le projet de Rapport révisé. Le Groupe de travail consultatif et le Sous-Comité de l'aquaculture ont eux aussi été invités à faire parvenir leurs observations écrites sur ce document.

10. À sa dernière session, la Commission a pris note de la version préliminaire du Rapport<sup>11</sup> et a demandé à la FAO de parachever, de publier et de diffuser largement le document et sa version résumée<sup>12</sup>.

11. Le Rapport a été lancé le 23 août 2019, lors d'une manifestation organisée en marge de la dixième session du Sous-Comité de l'aquaculture (23-27 août 2019). Le Sous-Comité de l'aquaculture s'est félicité de l'achèvement du Rapport et a remercié la FAO à cet égard. Il a recommandé que l'Organisation établisse une stratégie de communication en vue de diffuser largement ce document et ses messages principaux, et que les rapports de pays soient mis à disposition et partagés entre les Membres<sup>13</sup>.

12. Avant le lancement du Rapport, le Groupe de travail du Comité des pêches, à sa troisième session (20-21 août 2019), avait salué la qualité du Rapport et avait recommandé que la FAO élabore une stratégie de communication volontariste, mette à disposition le glossaire sous la forme d'un document distinct du Rapport et ajoute les termes pertinents à son Portail terminologique<sup>14</sup>. Par ailleurs, il a recommandé de commencer à planifier l'élaboration du deuxième Rapport sur *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et d'encourager tous les États Membres de la FAO à établir des rapports nationaux. Il a également formulé des recommandations détaillées concernant l'élaboration du deuxième Rapport, y compris les futurs questionnaires et l'appui des points de contact nationaux. Enfin, il a recommandé que les études thématiques de référence qui avaient été réalisées aux fins de l'établissement du Rapport soient publiées rapidement et, si possible, actualisées au préalable<sup>15</sup>.

13. À sa trente-quatrième session, tenue du 1<sup>er</sup> au 5 février 2021, le Comité des pêches s'est félicité de la publication du Rapport<sup>16</sup>.

---

<sup>8</sup> CGRFA-16/17/Rapport Rev.1, paragraphes 39 et 40.

<sup>9</sup> CGRFA-17/19/8.2/Inf.4, pages 1 à 3.

<sup>10</sup> FIAA/R1188 (Tri), paragraphe 46.

<sup>11</sup> CGRFA-17/19/8.2/Inf.1.

<sup>12</sup> CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 54.

<sup>13</sup> CGRFA-18/21/8.3/Inf.9.

<sup>14</sup> <http://www.fao.org/faoterm/fr/>.

<sup>15</sup> CGRFA-18/21/8.3/Inf.7, paragraphes 8 à 11.

<sup>16</sup> CGRFA-18/21/8.3/Inf.8, paragraphe 10(f).

### III. STRUCTURE ET PORTÉE DU RAPPORT SUR *L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE*

14. Le Rapport s'appuie sur les informations fournies par 92 pays<sup>17</sup> et cinq études thématiques de référence<sup>18</sup>. Parmi les pays ayant communiqué des données figurent les principaux pays producteurs aquacoles. Les 92 pays concernés représentent 96 pour cent de la production mondiale de l'aquaculture et plus de 80 pour cent de la production de la pêche de capture. Les principales conclusions du Rapport sont brièvement présentées au chapitre 10 (*Principales conclusions, besoins et défis*) et dans la version résumée<sup>19</sup>.

15. Le Rapport est organisé en 10 chapitres.

**Le chapitre 1 (Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture)** résume la situation actuelle de l'aquaculture et de la pêche de capture ainsi que celle des marchés sur lesquels leurs produits s'échangent, et présente les perspectives de ces secteurs. On y trouve aussi une nomenclature normalisée qui sert à décrire les ressources génétiques aquatiques dans l'ensemble du Rapport et dont on recommande une utilisation généralisée.

**Le chapitre 2 (Utilisation et échange des ressources génétiques aquatiques d'espèces aquatiques d'élevage ou d'espèces sauvages apparentées relevant d'une juridiction nationale)** porte sur l'utilisation et l'échange de ressources génétiques aquatiques, principalement en aquaculture, et l'application de technologies génétiques à ces ressources.

**Le chapitre 3 (Facteurs de changement et évolution de l'aquaculture: conséquences pour les ressources génétiques aquatiques relevant d'une juridiction nationale)** concerne les effets des facteurs de changement sur les ressources génétiques aquatiques d'élevage et les espèces sauvages qui leur sont apparentées.

**Le chapitre 4 (Conservation *in situ* d'espèces aquatiques d'élevage et d'espèces sauvages apparentées relevant d'une juridiction nationale)** examine l'état actuel et les perspectives de la conservation *in situ* des ressources génétiques d'espèces aquatiques d'élevage ou d'espèces sauvages qui leur sont apparentées.

**Le chapitre 5 (Conservation *ex situ* des ressources génétiques aquatiques d'espèces aquatiques d'élevage ou d'espèces sauvages apparentées relevant d'une juridiction nationale)** examine l'état actuel et les perspectives de la conservation *ex situ* des ressources génétiques aquatiques d'espèces aquatiques d'élevage ou d'espèces sauvages qui leur sont apparentées.

**Le chapitre 6 (Parties intéressées par les ressources génétiques d'espèces aquatiques d'élevage ou d'espèces sauvages apparentées qui sont exploitées dans des eaux relevant d'une juridiction nationale)** recense les parties prenantes et leurs rôles respectifs dans la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques. Il présente un tour d'horizon des perspectives et des besoins des principales parties intéressées par les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture appartenant à des espèces aquatiques d'élevage ou à des espèces sauvages apparentées qui sont exploitées dans des eaux relevant d'une juridiction nationale.

**Le chapitre 7 (Politiques et législations nationales concernant les ressources génétiques d'espèces aquatiques d'élevage ou d'espèces sauvages apparentées qui sont exploitées dans des eaux relevant d'une juridiction nationale)** fait le point sur les politiques et les législations nationales en matière de ressources génétiques aquatiques d'espèces d'élevage ou d'espèces sauvages qui leur sont apparentées et examine leur adéquation, notamment en ce qui concerne l'accès et le partage des avantages.

---

<sup>17</sup> <http://www.fao.org/aquatic-genetic-resources/activities/sow/countryreports/en/>.

<sup>18</sup> <http://www.fao.org/aquatic-genetic-resources/activities/sow/fr/>.

<sup>19</sup> FAO. 2019. *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde – en bref*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Évaluations. Rome (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/CA5345FR/CA5345FR.pdf>).

**Le chapitre 8 (Recherche, enseignement, formation et vulgarisation portant sur les ressources génétiques aquatiques qui relèvent d'une juridiction nationale: coordination, travail en réseau et information)** examine l'état et l'adéquation des dispositifs nationaux de recherche, d'enseignement, de formation et de vulgarisation, de coordination et de travail en réseau, ainsi que les systèmes d'information qui appuient la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques d'espèces aquatiques d'élevage ou d'espèces sauvages apparentées au service de l'alimentation et de l'agriculture.

**Le chapitre 9 (Collaboration internationale dans le domaine des ressources génétiques aquatiques d'espèces d'élevage ou d'espèces sauvages qui leur sont apparentées)** traite de la collaboration internationale en matière de ressources génétiques aquatiques, y compris les rôles respectifs des mécanismes et des instruments au moyen desquels les pays coopèrent.

**Le chapitre 10 (Principales constatations, besoins et défis)** offre une synthèse succincte des principales constatations qui ressortent de l'examen du Rapport, et recense les grands défis à relever et les besoins à combler pour faciliter l'élaboration de mesures destinées à améliorer la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques.

#### **IV. ACTIVITÉS MENÉES AUX FINS DE LA DIFFUSION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE**

16. Le Rapport a été publié et présenté en août 2020 à l'occasion de la dixième session du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches, tenue à Trondheim (Norvège). Il a été mis à disposition en version papier et sous la forme d'un livre électronique, et il est en cours de traduction dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies (ONU)<sup>20</sup>. La version résumée a été publiée en ligne dans ces langues<sup>21</sup>. À ce jour, le Rapport a été cité dans de nombreuses publications.

17. La FAO a demandé aux pays l'autorisation de publier les différents rapports nationaux sur son site web; plus de 60 pour cent des rapports ont ainsi été publiés<sup>22</sup>. En outre, il a été mis la dernière main aux études thématiques de référence en vue de leur publication, qui aura lieu avant la fin de 2021. Une stratégie de communication a été établie, y compris des mécanismes destinés à promouvoir la terminologie normalisée qui figure dans le Rapport.

18. La FAO a également présenté les principales conclusions du Rapport dans les manifestations suivantes pour diffuser ses principaux messages:

- Manifestation en marge de la trente-troisième session du Comité des pêches sur les défis à relever et les occasions à saisir en matière de conservation, d'utilisation durable et de mise en valeur des ressources génétiques aquatiques, juillet 2018, Rome (Italie);
- Colloque international sur la génétique en aquaculture, juillet 2018, Cairns (Australie);
- AQUA 2018 – Société internationale d'aquaculture (conférence), août 2018, Montpellier (France);
- Trente-septième réunion du Comité technique sur les pêches de la Communauté de développement de l'Afrique australe, mars 2019, Windhoek (Namibie);
- Consultation régionale d'experts sur l'aquaculture génétiquement responsable, notamment la durabilité des reproducteurs génétiquement adaptés et des semences certifiées dans le cadre de l'aquaculture asiatique, février 2019, Lucknow (Inde);
- Institut d'aquaculture (séminaire d'experts invités), Université de Stirling, mars 2019, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord;

---

<sup>20</sup> Apple Books, Amazon Kindle et Smashwords.

<sup>21</sup> FAO. 2019. *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde – en bref*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Évaluations. Rome (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/ca5345fr/ca5345fr.pdf>).

<sup>22</sup> <http://www.fao.org/aquatic-genetic-resources/activities/sow/countryreports/en/>.

- Conférence sur l'aquaculture dans la région Asie-Pacifique, juin 2019, Chennai (Inde);
- Forum des techniciens spécialistes des pêches à l'Université des sciences vétérinaires, animales et halieutiques du Karnataka, juin 2019, Bangalore (Inde);
- Forum international sur l'aquaculture pour les pays de la Route de la soie, 25-27 septembre 2019, Qingdao (Chine);
- Formation du Conseil international pour l'exploration de la mer sur la génétique à l'appui de la gestion des pêches et de l'aquaculture, septembre 2019, Faro (Portugal);
- Manifestation en marge de la huitième session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, novembre 2019, Rome (Italie);
- Ateliers régionaux de la FAO (soutenus par l'Allemagne) sur la mise en place d'un système mondial d'information pour les ressources génétiques aquatiques d'élevage (intégrant un examen des priorités stratégiques pour la mise en œuvre d'un plan d'action mondial) tenus en présentiel s'agissant du Groupe régional pour l'Afrique (décembre 2019)<sup>23</sup> et à distance en ce qui concerne l'Asie et le Pacifique (juin 2020)<sup>24</sup>, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Amérique du Nord (septembre 2020)<sup>25</sup>, l'Europe et l'Asie centrale (octobre 2020)<sup>26</sup> et le Proche-Orient (décembre 2020)<sup>27</sup>;
- Programme international de formation en ligne de l'Office national des ressources phytogénétiques du Conseil indien pour la recherche agricole sur le renforcement des capacités régionales en matière d'outils biotechnologiques de gestion et de conservation *ex situ* des ressources génétiques aquatiques, décembre 2020.

19. Le Rapport a également été présenté à la Foire du livre de Francfort, en octobre 2019, par le Bureau de la communication de l'Organisation.

## **V. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER**

20. La Commission souhaitera peut-être:

- réserver un accueil favorable au Rapport et prendre note des principales informations qu'il contient, notamment des besoins et des défis résumés au chapitre 10;
- demander à la FAO de continuer d'assurer une large diffusion du Rapport et d'en communiquer les messages clés;
- demander à la FAO de mettre à disposition la terminologie principale du Rapport (sous la forme d'un glossaire distinct, par exemple) et d'ajouter les termes pertinents à son Portail terminologique.

---

<sup>23</sup> CGRFA-18/21/8.3/Inf.2.

<sup>24</sup> CGRFA-18/21/8.3/Inf.3.

<sup>25</sup> CGRFA-18/21/8.3/Inf.4.

<sup>26</sup> CGRFA-18/21/8.3/Inf.5.

<sup>27</sup> CGRFA-18/21/8.3/Inf.6.